

Énergie - Climat

La France et l'Europe ont fait beaucoup d'erreurs

Il faut les corriger au plus vite

Les crises que nous traversons (crise climatique, crise géopolitique, crise économique, ...) rappellent à ceux qui les avaient oubliés les enjeux du domaine énergétique. Le rôle fondamental de l'énergie dans notre société est réaffirmé :

- **l'énergie est indispensable au fonctionnement de notre société** : la disponibilité de l'énergie dont nous avons besoin à tout moment n'est pas acquise
- **l'énergie porte des enjeux fondamentaux de souveraineté du pays** : la dépendance à des fournitures extérieures peut générer certaines formes de soumission
- **les énergies fossiles constituent un domaine majeur d'émissions de gaz à effet de serre et donc du changement climatique : il va falloir s'en passer**. La crise climatique est telle que la baisse effective des émissions à l'échelle de la planète doit être une priorité absolue
- **les impacts économiques de l'énergie sont fondamentaux** : la soutenabilité des dépenses pour les ménages et la compétitivité de notre économie sont en jeu.

Dans ce domaine, la France, comme les autres pays, a été amenée, dans le passé, à faire des choix qui se sont révélés plus ou moins pertinents mais qui avaient amené le pays, grâce à son mix de production d'électricité, à une position privilégiée en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de souveraineté énergétique, de sécurité d'approvisionnement et de coût de l'électricité.

Nous devons aujourd'hui admettre que, durant ces dernières années, ces enjeux ont été perdus de vue, pensant que beaucoup de choses étaient définitivement acquises. Beaucoup a été cédé à des slogans, à des postures partisans, à des recettes simplistes, à des calculs de court terme et à des illusions. Nous allons devoir en assumer les conséquences.

Beaucoup d'erreurs ont été faites. Il faut les corriger.

La sécurité d'approvisionnement en énergie a été profondément dégradée.

La fermeture de centrales de production d'électricité fiables et sûres n'est pas compensée par l'installation de moyens de production éoliens et solaires qui sont intermittents et non pilotables. La garantie de continuité de service en est sérieusement altérée. De plus, les à coup provoqués sur le réseau européen par les afflux soudain puis les disparitions toutes aussi soudaines d'électricité d'origine renouvelable intermittente affectent profondément les équilibres du réseau électrique.

La souveraineté énergétique a été mise à mal.

La capacité de la France à assurer ses propres besoins a été fortement dégradée et nous dépendons de plus en plus des importations d'électricité venant des pays voisins.

Les matériaux nécessaires à la fabrication d'éoliennes, et en particulier les terres rares, ne sont pas disponibles en France, très peu en Europe. Nous dépendons fortement des monopoles chinois dans ce domaine.

Les panneaux solaires et les batteries de stockage sont, à ce jour, fabriqués quasi exclusivement en Asie (Chine, Corée, Japon).

Le niveau d'émission de gaz à effet de serre de notre mix électrique s'est très peu amélioré malgré les sommes considérables qui ont été injectées. Pourquoi avoir injecté plus de 100 milliards d'euros pour faire évoluer un système de production électrique déjà presque totalement décarboné (en le dé-fiabilisant) alors qu'il reste tant à faire dans les domaines du transport et du bâtiment par exemple ?

L'avantage pour la France d'un prix bas de l'électricité a été sacrifié sur l'autel des doctrines et des dogmes européens instaurant un « marché » de l'électricité. Nous disposions des prix parmi les plus bas d'Europe : nous les avons soumis aux aléas du marché européen et la France, qui produit toujours 90 % de son électricité sans recours au gaz et au pétrole, voit les prix de l'électricité s'envoler à cause de matières premières fossiles qu'elle n'utilise pas ou très peu !

La situation actuelle n'est pas conjoncturelle, elle doit être analysée pour ce qu'elle est, c'est à dire la révélation des défauts fondamentaux du fonctionnement du marché de l'électricité qui répercute les prix extrêmement élevés du gaz sur ceux de l'électricité.

La France doit absolument changer de route et tirer les enseignements des erreurs du passé récent.

Les changements à mener rapidement ne sont pas cosmétiques : ils doivent marquer une rupture nette avec certaines options prises dans un passé récent. Ils doivent être portés par les priorités données à la sécurité d'approvisionnement, à la maîtrise des coûts, à la souveraineté et à la préservation de l'environnement.

La politique doit déterminer les choix fondamentaux qui régissent l'intérêt général. Les experts, les spécialistes et les services de l'État sont chargés de l'éclairer et de la mettre en œuvre. Les 2 rôles ne doivent pas être confondus. La nomination de personnalités politiques à des postes éminemment techniques doit cesser. La compétence et l'expérience doivent être les critères de nomination aux postes clés du système énergétique français. Les organismes chargés de préparer les décisions de l'état doivent être évalués sur leur capacité à mettre en perspectives les réalités. Elles ne doivent pas être porteuses d'idéologies et ne doivent pas dire au politique ce qu'il a envie d'entendre mais l'éclairer sur les décisions courageuses et pertinentes qui doivent être prises.

Les dogmes et les croyances doivent s'effacer derrière les réalités scientifiques et techniques.

L'avenir à court et moyen terme doit se construire avec les technologies disponibles dès aujourd'hui avec leurs limites connues et non sur le rêve de ce qui pourrait exister demain. La recherche et développement et l'innovation doivent se poursuivre pour enrichir la palette des options possibles pour demain lorsque leur robustesse et leur viabilité économique seront démontrées (et pas avant).

L'Europe doit être un appui qui permet la solidarité entre les pays au service des enjeux énergétiques et non un doctrinaire qui impose ses vues dans une logique de moyens. Les doctrines européennes ont considérablement affaibli la position de la France ces dernières années en cassant un système électrique qui, si il avait des marges de progression, cohabitait les cases de la souveraineté, de la fiabilité, des coûts et du niveau d'émission de gaz à effet de serre.

La priorité doit être donnée à un réexamen en profondeur de la loi Transition Énergétique pour une Croissance Verte (votée en 2015 dans un contexte de démagogie électorale et de tension liée à la préparation de la COP 21 et des Accords de Paris) et à une réorientation des politiques européennes (l'engagement de la France doit être absolu face aux pays qui ont amené aux options désastreuses du passé).

Il est indispensable de prendre la mesure des erreurs du passé, au niveau français comme au niveau européen et de corriger vraiment les choses au plus vite.